



Paris, le 14 juin 2018

## Paris 2024 : signature du protocole de cofinancement des Jeux

À quelques jours de la première visite de la Commission de coordination du CIO, Edouard Philippe, Premier Ministre, Anne Hidalgo, Présidente de la SOLIDEO et Maire de Paris, et Tony Estanguet, Président de Paris 2024, ont signé le protocole de cofinancement des Jeux de Paris 2024, aux côtés de toutes les parties prenantes du projet. Ce protocole garantit que les budgets prévus seront scrupuleusement respectés, renforce la dimension « héritage » d'un projet utile aux populations, et permet l'optimisation du concept, améliorant encore l'expérience offerte à tous les acteurs des Jeux.

Le 13 septembre 2017, Paris a été désignée ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. La France et Paris ont remporté cette victoire grâce à une candidature ambitieuse, à la fois sur le plan sportif et en matière d'héritage matériel et immatériel laissé aux populations des territoires qui accueilleront les épreuves, mais aussi en faisant preuve d'une vraie sobriété budgétaire, afin que chaque euro dépensé soit utile aux Français.

Comme le Comité Paris 2024, l'Etat et la Ville de Paris s'y étaient engagés, sitôt la victoire acquise, une consolidation du dossier a été entreprise, en prenant notamment en compte les observations du CIO et la « nouvelle norme » de l'Agenda Olympique 2020, ainsi que les travaux des inspections générales demandés par l'Etat, tout en veillant à respecter les attentes des Fédérations Internationales.

Ce travail collectif d'optimisation du projet olympique et paralympique a été conduit par l'Etat (délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques), le Comité Paris 2024, présidé par Tony Estanguet, et la SOLIDEO, présidée par Anne Hidalgo, en lien étroit avec les collectivités territoriales et les différents maîtres d'ouvrage.

Ce travail de fond ne constitue qu'une première étape. Il va en effet se poursuivre dans les prochains mois avec l'ensemble des acteurs du dossier, et notamment avec les fédérations sportives internationales et nationales, pour, au final, proposer un projet optimisé à l'ensemble des acteurs des Jeux, autour des trois piliers qui font la force de Paris 2024 :

- Un concept exceptionnel, encore amélioré pour une expérience athlète renforcée
- Un héritage fort, confirmé pour tous les acteurs du projet
- Des coûts maîtrisés, conformes aux engagements pris en phase de candidature

Ce matin, à l'issue des Bureaux Exécutifs de Paris 2024 et de la SOLIDEO, Edouard Philippe, Premier Ministre – accompagné de Laura Flessel, Ministre des Sports et de Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées –, Anne Hidalgo, Présidente de la SOLIDEO et Maire de Paris, et Tony Estanguet, Président de Paris 2024, ont officiellement signé le protocole de cofinancement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, aux côtés de l'ensemble des acteurs du projet – les représentants du mouvement sportif et les collectivités concernées par les investissements olympiques et paralympiques.

Ce protocole prévoit notamment que :

- Le Centre Aquatique Olympique est pérennisé mais redéfini pour en maîtriser le coût, tout en renforçant son héritage pour les habitants, et en particulier les enfants de la Seine-Saint-Denis. Au final, le projet permet de laisser à la Seine-Saint-Denis huit piscines au lieu de cinq prévues initialement, dans un département qui manque considérablement d'équipements sportifs et où seulement 50% des jeunes entrant en 6<sup>ème</sup> savent nager. Cet héritage fort pour le territoire sera largement supporté par le budget des Jeux. Pour rendre ce scénario possible, Paris 2024 augmentera en effet sa contribution de plus de 40 millions d'euros, par rapport à ce qui avait été envisagé dans le projet en phase de candidature.
- Le Village des athlètes est maintenu dans son périmètre et dans son programme : l'enfouissement des lignes à haute tension, le nombre de logements, la création de nouveaux espaces verts, la construction d'un mur anti-bruit sont autant d'héritages attendus et véritablement utiles pour le territoire et pour les habitants

*« L'ambition de Paris 2024 est de concevoir et délivrer des Jeux différents qui marquent l'histoire, rappelle **Tony Estanguet, le Président de Paris 2024**. La « nouvelle norme » mise en place par le CIO dans le cadre de l'Agenda 2020 est partagée par tous les acteurs qui co-construisent ce grand projet. Nous voulons proposer des Jeux qui surprennent : sur la célébration, sur la capacité à servir les attentes des habitants mais aussi en respectant l'enveloppe budgétaire envisagée. La signature de ce protocole est une preuve du bienfondé de notre méthode et le fruit d'un travail collectif au service d'une ambition commune, partagée par l'ensemble des acteurs du projet. Nous sommes fiers de porter les Jeux d'une nouvelle ère. Chaque jour qui passe renforce notre projet. Il est aujourd'hui beaucoup plus fort qu'il ne l'était le 14 septembre dernier, au lendemain de notre victoire. Mais le travail continue. Et nous allons, avec tous nos partenaires, le CIO, l'IPC, et tous les acteurs engagés à nos côtés, continuer à travailler au quotidien pour proposer des Jeux toujours plus utiles à notre pays. »*

*« Lorsque Paris a été désignée ville hôte, nous avons tenu à ce que toutes les garanties soient prises pour que le budget des Jeux soit scrupuleusement respecté, et pour que les plus hauts standards éthiques s'appliquent à l'organisation, souligne **Anne Hidalgo, Présidente de la SOLIDEO et Maire de Paris**. Les engagements pris ce matin par toutes les parties prenantes du projet vont nous permettre, comme prévu, de concilier une stricte maîtrise des coûts et un héritage très fort pour les territoires, avec des investissements utiles pour les habitants. »*

**Contacts presse Paris 2024 :**

Raphaël LECLERC – +33 6 73 16 88 06 – [rleclerc@paris2024.org](mailto:rleclerc@paris2024.org)

Christophe PROUST – +33 6 21 60 32 69 – [cproust@paris2024.org](mailto:cproust@paris2024.org)

**Contact presse Ville de Paris :**

Ismail MANSOURI – 01 42 76 46 52 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)

**En pièce-jointe :**

- **Les cosignataires du protocole de cofinancement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (photo Yves Malenfer / Matignon)**
- **Le Centre Aquatique Olympique (photo Luxigon)**

---

### **Paris 2024**

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 (COJO) a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent près de 15 000 athlètes (10 500 Olympiques, 4 350 Paralympiques) provenant de 206 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, le COJO Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.

---

### **Accéder aux contenus Paris 2024**

<http://www.paris2024.media>

Login : media-paris2024

Mot de passe : mediaaccess